



## AVIS DE CONVOCATION D'UNE SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS est par le présent donné qu'une séance spéciale du conseil de la Ville de Gatineau sera tenue à la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, dans la salle Jean Després le **mardi 19 août à 14 h 00**, et avis est signifié aux membres du conseil Marc Bureau, Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle, et ce, à la demande de monsieur le maire Marc Bureau et selon l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, que les sujets suivants seront présentés et disposés, à savoir :

### PAROLE DU MAIRE

### PAROLE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

### PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

#### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1 **Projet numéro 74318** – Adoption de l'ordre du jour

#### 2. RÉOLUTION

- 2.1 **Projet numéro 74359** - Ressources humaines

#### 3. DÉROGATIONS MINEURES ET USAGES CONDITIONNELS

- 3.1 **Projet numéro 74056** – Plan d'implantation et d'intégration architecturale - Secteur de boisé de protection et d'intégration – Usage conditionnel pour la construction d'un édifice à bureaux de plus de 10 000 M<sup>2</sup> – Dérogation mineure au règlement de zonage numéro 502-2005 – 455, boulevard de la Carrière, promoteur M – District électoral de Saint-Raymond—Vanier – Pierre Phillion
- 3.2 **Projet numéro 74060** – Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Secteur de boisé de protection et d'intégration – Usage conditionnel pour la construction d'un édifice à bureaux de plus de 10 000 M<sup>2</sup> – Dérogation mineure au règlement de zonage numéro 502-2005 – 455, boulevard de la Carrière, promoteur B – District électoral de Saint-Raymond—Vanier – Pierre Phillion
- 3.3 **Projet numéro 74093** – Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Secteur de boisé de protection et d'intégration – Usage conditionnel pour la construction d'un édifice à bureaux de plus de 10 000 M<sup>2</sup> – Dérogation mineure au règlement de zonage numéro 502-2005 – 455, boulevard de la Carrière, promoteur A – District électoral de Saint-Raymond—Vanier – Pierre Phillion
- 3.4 **Projet numéro 74124** – Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Secteur de boisé de protection et d'intégration – Usage conditionnel pour la construction d'un édifice à bureaux de plus de 10 000 M<sup>2</sup> – Dérogation mineure au règlement de zonage numéro 502-2005 – 455, boulevard de la Carrière, promoteur E – District électoral de Saint-Raymond—Vanier – Pierre Phillion
- 3.5 **Projet numéro 74125** – Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Secteur de boisé de protection et d'intégration – Usage conditionnel pour la construction d'un édifice à bureaux de plus de 10 000 M<sup>2</sup> – Dérogation mineure au règlement de zonage numéro 501-2005 – 455, boulevard de la Carrière, promoteur P – District électoral de Saint-Raymond—Vanier – Pierre Phillion

#### **4. RÈGLEMENTS**

- 4.1** **Projet numéro 73940** – Règlement numéro 98-6-2008 modifiant le règlement numéro 98-2003 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux dans le but de préciser la portée du règlement et d'ajuster certains termes

#### **5. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 5.1** **Projet numéro 74313** – Avis du greffier au conseil municipal - Vacance au poste de conseiller – District électoral de l'Orée-du-Parc

#### **6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

- 6.1** **Projet numéro 74319** – Levée de la séance

GATINEAU, le 15 août 2008

Le greffier,

M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet